



Procès-verbal de la **séance ordinaire** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **05 mars 2024** sous la présidence de M. le Maire, Félix Labrecque, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

Mme Katy Grenier	siège no 1
M. Anthony Macmillan Labrecque	siège no 2
M. Martin Gauthier	siège no 3
M. Jonathan Touchette-Boileau	siège no 4

Est également présente, Mme Josée Laverdière, Directrice générale et Greffière-Trésorière

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1.3 SOUMISSION POUR ABAT-POUSSIÈRE

1.4 RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN MAI 2024

1.5 REMPLACEMENT MANDATAIRE POUR S'OCCUPER DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DANS L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

1.6 ACHAT COMPRESSEUR POUR LES LAGUNES

1.7 DEMANDE PROGRAMME PRIMEAU 2023

1.8 DÉMISSION DE LA CONSEILLÈRE AU POSTE #6

2. FINANCES

2.1 COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS

3. CORRESPONDANCE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

5. URBANISME

5.1 TOLÉRANCE D'UNE FOSSE SEPTIQUE PRÈS DE L'EMPRISE DU CHEMIN

6. COMMISSION DES LOISIRS

6.1 INSTALLATION D'UNE ŒUVRE D'ART AUTOCHTONE

7. TRAVAUX PUBLIC

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. RÈGLEMENTS

9.1 PROJET DE RÈGLEMENT POUR L'ACHAT D'UN PICK-UP

10. VARIA

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

[48-03-24](#)

[Adoption de l'ordre du jour](#)

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

49-03-24

Adoption des procès-verbaux

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Anthony Macmillan Labrecque
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER les procès-verbaux des 06, 26 et 28 février 2024 tel que rédigé.

1.3 SOUMISSION POUR ABAT-POUSSIÈRE

50-03-24

Soumission pour abat-poussière

ATTENDU le Règlement de la gestion contractuelle de la Municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir d'avance l'achat d'abat-poussière liquide pour la saison estivale;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau
APPUYÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la Directrice générale à envoyer une invitation à soumissionner pour l'achat de 82 000 litres (2 épandages et un troisième dans le 7 et 8) d'abat-poussières aux fournisseurs suivants :

- Somavrac
- RM Entreprises
- Sel Icecat
- Modular Chemical Systems Canada

1.4 RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN MAI 2024

51-03-24

Collecte des encombrants 2024

ATTENDU QU'une activité de collecte des encombrants a eu lieu ses 3 dernières années;

ATTENDU QUE les citoyens apprécient ce service;

ATTENDU QUE des conteneurs doivent être loué pour pouvoir offrir ce service;

ATTENDU QUE des plants d'arbres ont été demandés à l'AFAT afin de pouvoir les distribuer;

DE CES FAITS,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Anthony Mc Millan Labrecque
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE tenir une activité de grand ménage ce printemps 2024 en autorisant la location de plusieurs conteneurs;

QUE les dates lorsqu'elles seront choisies soient publiées afin d'aviser les citoyens de St-Félix.

1.5 REMPLACEMENT MANDATAIRE POUR S'OCCUPER DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DANS L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

52-03-24

Remplacement mandataire plan de sécurité civile entente intermunicipale

ATTENDU QUE les événements de l'été 2023 ont démontré que la Municipalité n'était pas adéquatement préparée pour répondre à un potentiel sinistre et/ou situation d'urgence.

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre le Plan de sécurité civile à jour;

ATTENDU QUE les ressources humaines et matérielles des petites municipalités sont limitées;

ATTENDU QUE la municipalité a l'obligation d'avoir un Plan de sécurité civile à jour et fonctionnel;

ATTENDU QUE les municipalités de Berry et de Saint-Dominique-du-Rosaire invitent la municipalité de St-Félix-de-Dalquier à se joindre à eux pour l'élaboration d'un plan en collaboration intermunicipale de sécurité civile;

DE CES FAITS,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier autorise Mme Josée Laverdière, Directrice générale, à préparer au nom de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier avec les directrices générales Mme Marie-Ève Strzelec et Mme Katy Fortier respectivement des Municipalités de Berry et de Saint-Dominique-du-Rosaire, un Plan de sécurité civile en collaboration intermunicipale, en utilisant les ressources selon les forces et besoins des 3 Municipalités.

1.6 ACHAT COMPRESSEUR POUR LES LAGUNES

53-03-24

Achat compresseur pour les lagunes

ATTENDU QU'un des compresseurs est défectueux et qu'il en faut 2,

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau

APPUYÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE procéder à l'achat d'un compresseur de la soumission la plus basse.

1.7 DEMANDE PROGRAMME PRIMEAU 2023

54-03-24

Demande programme Primeau 2023

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Anthony Mc Millan Labrecque
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE la Municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;

QUE la Municipalité s’engage à assumer l’entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d’un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

QUE la Municipalité s’engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s’appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE la Municipalité s’engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus;

QUE la Municipalité s’engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023

QUE la Municipalité s’engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière au programme PRIMEAU 2023

1.8 DÉMISSION DE LA CONSEILLÈRE AU POSTE #6

La candidate élue par acclamation le 9 février dernier, Madame Julie Lamerise, a donné sa démission le 26 février 2024 en envoyant une lettre explicative à la Municipalité. Cela nous oblige donc à rouvrir un processus d’élection. La prochaine date choisie est le 5 mai 2024 et la période de réception des candidatures sera du 22 mars au 5 avril 2024.

2. FINANCES

2.1 COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS

[55-03-24](#)

Approbation des comptes à payer

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE les comptes à payer soient payés et acceptés tels que décrits ci-dessous. La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé les états comparatifs pour les fonds d’administration et d’investissement.

<u>No</u>	<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
32	Revenu Québec	TPS TVQ terrain vendu 2023	868,55 \$
33	Hydro-Québec	Éclairage, aqueduc	5 040,52 \$
34	Xérox	Copieur janvier	134,59 \$
35	Hydro-Québec	Lagunes, dégrillage	1 047,33 \$
36	Commission des Loisirs	Subvention	2 000,00 \$

37	Postes Canada	Fournitures élection, taxes	951,99 \$
38	Vidéotron	Téléphonie, internet	925,82 \$
39	Services de carte Desjardins	Activités, fourniture aréna	1 498,84 \$
40	Postes Canada	Journaux janv. fév	96,49 \$
41	Hydro-Québec	Garage, CLSC, poste	1 263,92 \$
42	GLS Canada	Transport analyse	61,74 \$
43	Énergies Sonic	Diesel, mazout	3 009,30 \$
44	Formules d'affaires CCL	Fourniture de bureau	1 245,18 \$
45	SDDIAG Inc.	94-12, 11-11	574,83 \$
46	Groupe RD Consultants	Étude hydrogéologique	26 789,18 \$
47	Larochelle Robin	Trappe Castors	360,00 \$
48	Impression Design Grafik	Bulletins élection	655,36 \$
49	Ferme Larard	Transport sable à glace	919,80 \$
50	Stantec Expert-Conseils	35% plan réfection réseaux	13 702,15 \$
51	Hydraulique JMPE	94-12, 11-11	189,29 \$
52	Secur-Alert	Raccordement complexe 2025	308,14 \$
53	Nortech solution	Visite analyses pour caméras	462,78 \$
54	M & M Nord-Ouest	94-12, complexe, garage	522,29 \$
55	Ville d'Amos	LET, écocentre Amos	5 189,21 \$
56	Équipement Amos	94-10	142,42 \$
57	Épicerie Carignan	Essence, bureau janv.	393,70 \$
58	J.G.R. Amos	Garage	22,56 \$
59	Canadian Tire	Garage	18,37 \$
60	Mill Vitres autos	94-12	44,27 \$
61	Boutique du bureau Gyva	Fourniture bureau	6,91 \$
62	3097-2467 Québec Inc.	Travaux pépinière oct. 2023 et janv.	143,72 \$
63	Plomberie G. Roy	Complexe	44,42 \$
64	Cordonnerie M. Paquin	10-07, Garage	109,23 \$
65	Bergeron et filles	Complexe	27,44 \$
66	Matériaux 3+2 Ltée	Complexe	2 159,29 \$
67	Traction Amos	94-12, garage	850,78 \$
68	Sanimos	Collecte des vidanges janvier	12 735,39 \$
69	DL et associés	Projet gymnase	3 966,64 \$
70	Marcel Baril Ltée	Asphalte	473,47 \$
71	H2Lab	Analyses eau potable et usée	1 029,38 \$
72	ADN Communication	Alertes municipales	38,95 \$
73	Lawson Product	Garage	449,57 \$
74	Kemira water solutions	Sulfate ferrique lagunes	21 013,98 \$
75	Lefebvre Francine	Garage	100,00 \$
L3	Revenu Québec	Das février 2024	11 922,76 \$
L4	ADRC	Das février 2024	4 898,60 \$
	Rémunération		
	Employés		30 517,37 \$
	Conseil municipal		1 691,64 \$
	Remboursement frais	Cellulaires et autres	213,18 \$
Total			160 831,34 \$

Légende : 09-08: Freightliner 10-07: Inter 94-12 : Niveleuse 11-11: Chargeuse

3. CORRESPONDANCE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

Beaucoup de citoyens se présentent à la réunion pour avoir des réponses face à l'augmentation des évaluations et des comptes de taxe. Suite aux nombreux questionnements concernant les augmentations, Monsieur le maire s'engage à revoir pour 2025 le taux de taxation des terrains vagues desservis.

5. URBANISME

5.1 TOLÉRANCE D'UNE FOSSE SEPTIQUE PRÈS DE L'EMPRISE DU CHEMIN

56-03-24

Tolérance d'une fosse septique près de l'emprise du chemin

Attendu que la fosse septique se retrouve près de l'emprise du chemin

Attendu que la nouvelle réglementation n'autorise plus ce genre d'installation

Attendu que le propriétaire souhaite vendre sa maison

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau

APPUYÉ PAR M. le conseiller Anthony Mc Millan Labrecque

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que l'acheteur de la maison devra se conformer dans un délai de 6 mois suivant l'achat et refaire ses installations septiques pour les rendre conforme à la loi en vigueur.

6. COMMISSION DES LOISIRS

6.1 INSTALLATION D'UNE ŒUVRE D'ART AUTOCHTONE

57-03-24

Installation d'une œuvre autochtone

ATTENDU QUE Minwashin est à la recherche de lieux d'accueil publics pour exposer de manière permanente des œuvres réalisées par des artistes autochtones.

ATTENDU QUE dans le cadre d'un projet visant à revaloriser des photos d'archives de la Nation Anicinabe, Minwashin a invité 6 artistes de différents milieux à créer une œuvre d'art, pour marquer le territoire ancestral de la Nation. Nous souhaitons ainsi faire rayonner l'héritage culturel, grâce à l'art contemporain.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau

APPUYÉ PAR MME la conseillère Katy Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

De s'inscrire pour recevoir une œuvre autochtone permanente à St-Félix; soit une sculpture à l'extérieur ou une peinture à l'intérieur.

7. TRAVAUX PUBLIC

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. RÈGLEMENTS

9.1 PROJET DE RÈGLEMENT POUR L'ACHAT D'UN PICK-UP

58-03-24

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement #305 concernant l'achat d'une camionnette pour le travail des employés municipaux

M. le conseiller Martin Gauthier a déposé et présenté le projet de règlement #305 concernant l'achat d'une camionnette neuve ou usagée d'un montant maximum de 80 000\$

Avis de motion est également donné par ledit membre du conseil municipal que lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil municipal, la Municipalité adoptera le règlement #305 concernant l'achat d'une camionnette d'un montant maximum de 80 000\$

10. VARIA

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée, il est 21h00.

Félix Labrecque
Maire

Josée Laverdière
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Félix Labrecque, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.